

FINALES ZONES EN PRÉSENTIEL - 14^E ÉDITION

GUIDE DE L'ORGANISATEUR

Ce document est à destination des structures ayant accepté ou désirant accueillir une finale zone au format physique.

Les finales zones 2026 au format physique ont lieu entre le 9 février et le 20 mars 2026.

Le règlement de la 14^e édition du jeu de lecture à voix haute les Petits champions de la lecture a prévu l'organisation de finales zones au format vidéo. Cependant, l'association laisse ouvertes les alternatives d'initiatives locales, ainsi une finale zone peut se dérouler en présentiel sous réserve que l'organisateur de cette finale s'assure de la logistique et du financement associé de cet événement, à savoir :

- Le voyage aller-retour de chaque finaliste, accompagné par un adulte accompagnateur (parent et/ou enseignant du finaliste si les parents indisponibles formalisent un accord) de leur domicile au lieu de la finale : avion ou train ou car + transferts éventuels.
- Si besoin, le logement de chaque finaliste et d'un adulte accompagnateur à l'hôtel pour 1 ou 2 nuits.
- L'achat éventuel de lots distribués aux finalistes.

Qui ? L'IEN de zone ou les volontaires désignés par l'IEN de zone lui-même pour organiser une finale zone en présentiel, soit des bibliothécaires, médiathécaires, responsables de structures culturelles et lieux communaux, libraires, enseignants, conseillers pédagogiques ou tout autre médiateur du livre.

Où ? Vous pouvez organiser votre finale zone en présentiel au sein d'un Institut français, de bibliothèques/médiathèques, de lieux communaux (salles polyvalentes, mairies), de lieux culturels ou monuments (musées, théâtres, cinémas, châteaux, abbayes), de lieux scolaires (écoles primaires, collèges, lycées) et autres lieux pouvant accueillir du public.

Comment ?

- Créez votre compte Organisateur sur le site www.lespetitschampionsdelalecture.fr.
- Allez dans l'onglet « J'organise une finale » et indiquez-y le lieu et les dates auxquelles vous pourriez accueillir la finale (de préférence en dehors du temps scolaire : un mercredi ou un samedi).
- Vous pouvez proposer autant de dates que vous le souhaitez. Notre équipe étudiera ensuite attentivement vos propositions et validera celles qui correspondent le mieux au calendrier du jeu. *Attention ! Les adresses e-mails académiques et/ou professionnelles sont parfois associées à des pare-feux de sécurité qui compliquent la bonne réception des e-mails. Nous vous conseillons de vous inscrire à l'aide de votre adresse e-mail personnelle.*

Quand ? Vous avez entre le mercredi 1^{er} juillet 2025 et le mardi 27 janvier 2026 au plus tard pour vous inscrire et nous communiquer vos dates.

Combien de lauréats en fonction du nombre de finalistes ?

En fonction du nombre de finalistes dans votre zone, deux cas de figure sont possibles :

- ❖ **1^{er} cas : 20 finalistes ou moins**
 - Lorsque 20 finalistes ou moins sont déclarés à l'issue des finales écoles dans la zone, une finale est organisée et permettra de nommer **2 lauréats, une fille et un garçon**, sélectionnés pour l'étape suivante : la finale secteur.
- ❖ **2^e cas : plus de 20 finalistes**
 - Lorsque plus de 20 finalistes sont déclarés à l'issue des finales écoles dans la zone, plusieurs finales zones sont organisées, soit une finale zone par tranche de 20 finalistes déclarés. Elle permettra de nommer 2 Lauréats pour chaque finale zone, une fille et un garçon, sélectionnés pour l'étape suivante : la finale secteur.

Vous pourrez retrouver sur votre espace Organisateur la liste de vos finalistes à partir du lundi 2 février 2026 et ce jusqu'à la date de votre finale, afin que vous sachiez combien de lauréats sont à désigner lors de votre finale zone.

Sur votre espace Organisateur, retrouvez :

- Kit communication (logo, charte graphique de l'association, etc.)
- Documents de la 14^e édition en version imprimable (affiche, brochure, règlement, etc.)
- Documents pour votre finale: diplôme, grille d'évaluation, programme de lecture, communiqué de presse à adapter, etc.
- Convocation type envoyée à chaque référent et représentant légal du finaliste
- Calendrier du jeu
- Convention de mise à disposition d'un lieu
- Lettre d'appel aux dons
- À partir du lundi 2 février et jusqu'à la date de votre finale : mise à disposition de la liste des finalistes participant à votre finale comprenant coordonnées des parents, coordonnées de l'enseignant, livre lu et vidéo de la lecture.

1. Vos missions principales

▪ Coordonner la finale

Voici le déroulé **indicatif** d'une finale :

- **A partir de 14h** : accueil des participants, jury et public.
- **14h30 – 14h45** : démarrage de la finale. Mot d'introduction par l'organisateur et toutes personnes qualifiées, présentation des membres du jury et rappel du programme de la finale.
- **14h45 – 15h45** : les participants lisent à voix haute (2 à 3 minutes chacun + 1 minuté supplémentaire de transition par enfant). Vous pouvez librement imprimer un programme de lectures.
- **15h45 – 16h** : délibération du jury, modérée par un représentant du lieu d'accueil (dans un espace séparé).
- **16h – 16h15** : remise des diplômes et des goodies aux participants et annonce des deux ou

quatre lauréats.

- **16h15 – 16h30** : photos, remerciements.
- **16h30** : fin de l'événement.

+ possibilité de placer un intermède de 10 minutes à la moitié des lectures (musique, théâtre, projection vidéo, etc.)

+ possibilité d'un café d'accueil et/ou collation après l'événement (à la charge de la structure accueillante).

▪ **Constituer un jury** (*Article 5 du règlement*)

Vous devrez constituer un jury composé sur la base des critères suivants :

- **Nombre** : trois à sept personnes maximum, de préférence un nombre impair.
- **Impartialité** : Les enseignants et directeurs d'établissements ne peuvent pas être membres du jury d'une finale constituée d'élèves de leur classe ou de leur établissement scolaire. Toute personne ayant un lien direct avec un Participant ne pourra faire partie du jury.
- **Composition** : personnalités issues de domaines en lien avec l'éducation, l'oralité, le théâtre, la lecture publique et la littérature jeunesse, tels que libraires, enseignants, membres d'organisations culturelles, inspecteurs académiques, conseillers pédagogiques, auteurs, comédiens, avocats ou élus de la ville, etc. Un représentant du lieu d'accueil peut bien entendu faire partie du jury.

Merci de nous communiquer sur votre compte Organisateur, **au plus tard 7 jours avant votre finale**, les noms, prénoms et fonctions des membres de votre jury.

Nous vous invitons, en amont de l'évènement, à transmettre la grille d'évaluation aux membres du jury et à les convoquer 30 minutes avant le début de la finale afin de leur remettre à chacun la grille d'évaluation imprimée et leur indiquer combien de lauréats ils devront récompenser à l'issue de la finale : 2 lauréats, une fille et un garçon, pour chaque finale zone.

La grille d'évaluation à remettre au jury est à télécharger dans votre espace Organisateur, dans l'onglet « Documents utiles ».

▪ **Les diplômes et les lots**

- Les diplômes sont à imprimer et à compléter par vos soins.
Le diplôme de la finale zone est à télécharger sur notre site Internet, dans votre espace Organisateur, dans l'onglet « Documents utiles ».
- En tant qu'Organisateur, vous avez la possibilité d'offrir des lots complémentaires aux participants. N'hésitez pas à démarcher des partenaires locaux (libraires, magasins de jouets, papeteries, etc.) qui pourraient souhaiter récompenser vos participants. Afin de faciliter cette démarche, vous trouverez dans votre compte Organisateur une lettre d'appels aux dons, à présenter aux structures visées.

▪ Convocation et accueil du public

- Vous êtes chargés d'envoyer l'ensemble des convocations aux participants. Il est convenu que chaque participant peut être accompagné **par un à trois accompagnateurs** en fonction de la jauge de votre lieu (membre de la famille, enseignant du participant...). Pour toute demande d'accompagnateurs supplémentaire de la part des familles, il vous reviendra de répondre aux parents et enseignants, favorablement ou défavorablement, en fonction de la jauge de votre lieu d'accueil. Vous pourrez retrouver, après la déclaration des lauréats école, la liste des finalistes à convoquer sur votre espace Organisateur. Il vous est demandé de mettre luana.morin@lespetitschampionsdelalecture.fr en copie des mails de convocation et des mails d'information générale envoyés aux familles, enseignants et aux membres du jury.
- Nous vous demandons d'adresser un e-mail aux représentants légaux et enseignants de chaque participant **pour confirmer date, horaire et lieu de la finale** ainsi que les informations pratiques relatives à leur venue (joindre éventuellement un plan d'accès). **Confirmez avec eux également le livre que le participant lira lors de cette finale, si vous réalisez un programme de lecture.** Relancez par téléphone si besoin.
- Si votre capacité d'accueil vous le permet, il vous est possible d'ouvrir cette finale au grand public, et notamment à des scolaires, groupes d'enfants, étudiants et personnes engagées dans la vie culturelle locale.

▪ Déclaration du lauréat / des lauréats

Vous vous engagez :

- A nous transmettre les informations relatives aux lauréats de votre finale sur le site des Petits champions de la lecture, via votre espace Organisateur, le plus tôt possible et avant **le vendredi 20 mars 2026, à 23h59 au plus tard.** Au-delà de cette date, nous ne pourrons plus prendre en compte l'inscription de vos lauréats à l'étape suivante.

2. Missions annexes

▪ Communication et presse

- Vous pouvez librement communiquer sur la finale via votre site Internet et vos réseaux sociaux. Vous pouvez poster des stories et/ou publications en identifiant les Petits champions de la lecture (@championlecture).
- Vous pouvez prendre contact avec les médias pour les inviter à assister à l'événement : journaux, radios, chaînes TV, magazines d'école, presse jeunesse, influenceurs, etc. Pour vous y aider, l'association met à votre disposition un modèle de communiqué de presse à compléter avant diffusion.

NB : l'association diffusera par ailleurs un communiqué de presse relatif à toutes les finales zones.

3. Coordination logistique et technique

- Disposer des chaises pour le public et pour les lecteurs.
- Sonoriser l'espace pour les lectures et les prises de paroles. Prévoir sur scène un **micro sur pied**, réglable facilement en hauteur, destiné aux participants. Ils n'ont pas besoin de pupitre.
- Placer une signalétique « Finale des Petits champions de la lecture », à l'extérieur et à l'intérieur du lieu.
- Disposer des chaises et tables au **1^{er} rang**, le plus près possible des finalistes, pour les membres du jury, afin de leur permettre une bonne écoute. Ils peuvent également être assis au 1^{er} rang dans la salle.
- Faire passer les finalistes par **ordre alphabétique de prénom** (pas de tirage au sort, pas de différence entre les CM1 et CM2 ou les garçons et les filles). Penser à annoncer **le nom de l'école et le pays** du Petit champion lors de son passage.
- La lecture doit durer entre **2 et 3 minutes maximum**. Avant de démarrer sa lecture, l'enfant a la possibilité de présenter son livre, en 20 secondes maximum (qui ne sont pas comptées dans les 3 minutes de lecture). **Ne pas chronométrer les finalistes de manière visible, ne pas interrompre** les enfants.
- **Animer la délibération** en distribuant la parole aux membres de votre jury. Il est préférable de demander à chacun de donner leur 3 lectures favorites et de débattre sur ces 3 lectures. Vous pourrez ensuite plus facilement réaliser un podium de 2 ou 3. Lors de l'annonce des résultats, **attention à ne pas divulguer de note**. Le barème est uniquement présent pour aider les jurés.
- **À l'issue de la délibération du jury :**
 - Remettre dans un premier temps les lots et diplômes à tous les participants.
 - Annoncer ensuite le lauréat ou les lauréats de la finale.
 - Il est possible d'annoncer un podium de lauréats (3^e position, 2^e position, 1^{re} position). Dans ce cas, bien informer le public que seuls les lauréats arrivés en 1^{re} position rejoignent l'étape suivante.

4. Engagements mutuels

▪ Engagements des Petits champions de la lecture

L'association s'engage auprès du lieu Organisateur à :

- Fournir à l'Organisateur sur son espace la liste des participants et les coordonnées de leurs représentants légaux attendus à la finale à partir du lundi 2 février 2026 afin que ce dernier puisse convoquer chaque participant à la date et à l'horaire convenues.

- Rassembler les formulaires du Représentant légal de l'ensemble des participants de votre finale, en amont de l'événement. Ce document vous autorise à réaliser des photos et vidéos de l'événement et à les diffuser sur votre site, vos réseaux sociaux, ainsi que dans la presse.

- Engagements du lieu d'accueil

L'Organisateur s'engage auprès de l'association à :

- Créer son compte Organisateur sur le site des Petits champions de la lecture.
- Respecter le calendrier du jeu et ses échéances.
- Convoquer les finalistes par mail en mettant l'adresse électronique suivante en copie : luana.morin@lespetitschampionsdelalecture.fr
- Déclarer ses lauréats dès que possible à l'issue de la finale.
- Respecter le règlement.
- Composer un jury en suivant les mentions citées précédemment et dans le règlement.
- Accueillir le public et répondre aux demandes du public concernant le déroulé de l'événement, le nombre d'accompagnateurs autorisés par participant, etc.

**Vous voilà maintenant parés pour accueillir
une finale zone en présentiel dans les meilleures conditions !
Nous vous remercions très chaleureusement pour votre contribution
à notre grand jeu de lecture à voix haute.**

**Vous avez des questions ?
N'hésitez pas à nous contacter :
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h45 et de 14h à 18h
luana.morin@lespetitschampionsdelalecture.fr
06 25 14 25 04**

Pour plus d'informations, le règlement complet du jeu Monde est disponible sur le site lespetitschampionsdelalecture.fr en cliquant sur Ressources/Documents utiles.

**À très bientôt, et vive la lecture !
L'équipe des Petits champions de la lecture**